

La plateforme Otto'Go (Franck Pelletier) mise en liquidation judiciaire

jeudi, 22 août 2019

Le 14 août dernier et sans préavis, un huissier venait faire fermer la plateforme Otto'Go de Gennevilliers suite à sa mise en liquidation judiciaire 6 jours plus tôt. Son fondateur, Franck Pelletier, subit ainsi la procédure de Matthieu de Gouberville qui a réussi à faire étendre la liquidation judiciaire d'AutoParts Distribution (ex-Lum Lux) aux autres sociétés détenues par Franck Pelletier. Dont notamment, Otto'Go...



Otto'Go est placée en liquidation judiciaire depuis le 8 août dernier. Son patron, Franck Pelletier, compte bien se battre contre une décision qu'il considère inique...

Dans l'univers discret des plateformes régionales, la vengeance est aussi un plat qui se mange froid. Le 14

août dernier, [Otto'Go](#), structure de distribution animée par Franck Pelletier et détenue par son père, recevait la visite d'un huissier. Avec l'appui des forces de police, il faisait immédiatement sortir les salariés et fermer la structure déclarée en liquidation judiciaire.

La suite des aventures Auto Reserve/ Lum Lux

Cette fin brutale révélée par notre confrère Zepros est liée à une procédure lancée par Matthieu de Gouberville et/ou le liquidateur judiciaire d'AutoParts Distribution. On sait que M. de Gouberville n'avait guère apprécié la façon dont son rachat de Lum Lux début 2015 s'était soldé par un coûteux naufrage en décembre 2016 (voir «[Plateforme AutoParts Distribution \(ex-LumLux\) : c'est fini !](#)»). Le dépôt de bilan avait d'ailleurs fini par faire le bonheur de l'Agra début 2017. Le groupement [reprenait alors l'entreprise à bon compte](#) pour la rebaptiser Drop Pièces Auto et l'ajouter à son schéma logistique national.

Mais Matthieu de Gouberville n'en est pas resté là. Pour l'investisseur malheureux qui avait repris Lum Lux via sa holding Sicoba, l'origine du désastre avait un nom : Franck Pelletier. Créateur de Lum Lux, ce dernier avait été conservé par Matthieu de Gouberville dans la structure (alors rebaptisée AutoParts Distribution) pour en assurer le développement commercial.

Suite au dépôt de bilan, M. de Gouberville attaquait Franck Pelletier en détournement de clientèle. Et il a finalement obtenu du tribunal de commerce de Nanterre qu'il reconnaisse Otto'Go comme société fictive. Il obtenait ainsi l'extension de la liquidation judiciaire d'AutoParts Distribution à Otto'Go, à REP France et à une SCI détenue par F. Pelletier le 8 août dernier. Et même à Franck Pelletier lui-même...

Contre-attaque en appel

Nous avons tenté de joindre Matthieu de Gouberville, sans succès. Mais Franck Pelletier a bien voulu nous répondre. Il considère évidemment la décision du tribunal de Nanterre comme «*inique*». Et il ne décolère pas, sur la forme comme sur le fond. Sur la forme, «*ces fermetures interviennent en pleine trêve judiciaire estivale, se désole-t-il ; il faudra attendre au moins un mois et demi avant d'obtenir une nouvelle décision*».

Sur le fond, il fait appel pour surseoir à la liquidation judiciaire immédiate de ses deux sociétés et obtenir leurs réouvertures. Pour lui, le tribunal de commerce a tout mélangé, sans vouloir comprendre le distingo entre plateforme, dépôt et l'activité d'agent commercial de REP France dont les deux principales cartes -dont Malhe- appartiennent sans confusion possible à l'entreprise qui les détient, souligne-t-il.

Il appuie aussi sur la corde sociale de l'événement. «*11 salariés sont privés de travail du jour au lendemain parce que l'on fait éhontément fermer une entreprise rentable qui réalisait 4,5 millions d'euros de CA en 2018 et s'apprêtait à atteindre 6 millions cette année !*», martèle-t-il.

Revente d'Otto'Go contrariée

Si Matthieu de Gouberville voulait ainsi se venger, le coup est plutôt réussi. Non seulement l'extension de la liquidation judiciaire va permettre de pouvoir capter les actifs des autres entreprises et réduire l'ardoise de la fin d'AutoParts Distribution, mais la procédure vient aussi d'empêcher Franck Pelletier de revendre Otto'Go... à ID rechange.

Car à en croire le patron de la plateforme, les discussions avançaient avec le groupement désireux d'ajouter un second site logistique en Ile-de-France. «*Cela prouve bien que l'on vient de faire injustement fermer une entreprise attractive car en bonne santé !*», s'exaspère Franck Pelletier qui dément ainsi les rumeurs sur l'équilibre précaire d'Otto' Go. «*Que veulent les juges ? Que je me suicide ?*».

Il compte plutôt se battre, en espérant que le délai de réaction judiciaire n'hypothèque pas définitivement l'avenir de ses entreprises.

Comme d'habitude, nous vous tiendrons au courant...

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite